

**Rapport n°7 :**

**Enveloppe pour les Bourses de mobilité sortante 2020-2021  
ISITE-BFC**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Claudia LAOU-HUEN Directrice du service Recherche et Projets Structurants
<b>Service – personnel référent</b>	Marilyne DRAPS Gestionnaire administrative ISITE-BFC
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	5 novembre 2020

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :**

Dans le cadre de la stratégie d'internationalisation de l'espace d'enseignement supérieur et de recherche de BFC, le budget du projet ISITE-BFC prévoit des lignes destinées à financer des bourses de mobilité sortante pour les étudiants de masters UBFC dispensés en langue anglaise.

Elles sont attribuées, sur proposition des responsables de filières, dans le cadre du départ en stage ou d'un semestre d'échange académique hors territoire français d'un étudiant inscrit dans l'un de ces masters (M1 ou M2).

L'enveloppe proposée pour les bourses de mobilité sortante est de **178 000 €** pour l'année universitaire 2020-2021.

**DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur l'enveloppe allouée pour l'année académique 2020-2021 pour les bourses de mobilité sortante ISITE-BFC des Masters UBFC.**